

K.S./

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

D E C R E T

N° D/2000/043 /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION D'AMBASSADEUR,

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Loi Fondamentale ;

VU le Décret N° D/99/004/PRG/SGG du 08 Mars 1999, portant nomination du Premier Ministre ;

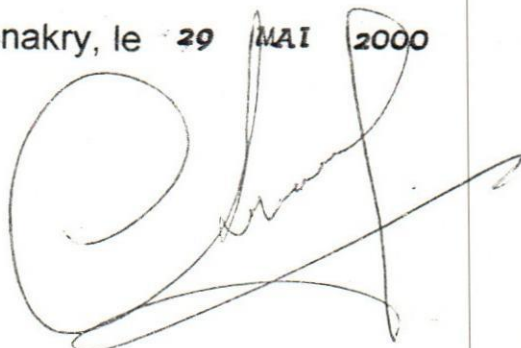
VU le Décret N°D99/007/PRG/SGG du 12 Mars 1999, modifié par le Décret N°D/2000/007/PRG/SGG du 25 janvier 2000 nommant les Membres du Gouvernement ;

D E C R E T E,

Article 1^{er} : Monsieur François Lonsény FALL, précédemment Directeur National des Affaires Juridiques et Consulaires au Ministère à la Présidence chargé des Affaires Etrangères est nommé Représentant Permanent de la République de Guinée auprès de l'Organisation des Nations-Unies à New York, en remplacement de Madame CAMARA Hadja Mahawa BANGOURA.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 29 MAI 2000



GENERAL LANSANA CONTE